

**MAIRIE de LA SAUVETAT - DU - DROPT 47800**  
**Département de LOT-ET-GARONNE**  
**Arrondissement de Marmande**

**Tél : 05.53.83.03.27**  
**Mail : [mairie.sauvetatdudropt@wanadoo.fr](mailto:mairie.sauvetatdudropt@wanadoo.fr)**

Le 12 juin 2017

**Objet :** Porte à porte – Ordures ménagères.

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal a étudié l'amélioration des services aux habitants en privilégiant un service de proximité aux usagers.

Nous avons le plaisir de vous informer, qu'à partir du mardi 4 juillet 2017, sur votre commune, la collecte des déchets ménagers se fera en « porte à porte ».

Elle s'effectuera de la manière suivante :

- Les ordures ménagères en sacs noirs 1 fois par semaine
  - Le tri sélectif en sacs jaunes 1 fois par quinzaine

*Suivant calendrier des jours de collecte (avec les consignes de tri) fourni ci-joint.*

La collecte aura lieu en bordure de voie publique accessible au camion

Pour les habitants ayant deux entrées, une « avenue de Grammont » et une 2<sup>ème</sup> dans une ruelle, nous vous demandons de bien vouloir déposer vos sacs « avenue de Grammont ».

Dans un premier temps, les containers ne seront pas fournis mais vous avez toutefois la possibilité de déposer vos sacs dans un container si vous en possédez un.

Les sacs des déchets ménagers et le tri sont à déposer la veille de la collecte

Les points d'apports volontaires de la poste et de l'église seront supprimés et ceux de l'école et de la mairie maintenus.

Les sacs jaunes sont toujours fournis gratuitement et à disposition à la mairie.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre adhésion à ce changement, soyez assurés de notre dévouement.

Le Maire,  
Jean-Luc GARDEAU

